



Le chiffre du jour

15,95%

Votation du 12 février: 21 677 citoyens neuchâtelois s'étaient déjà exprimés hier à midi.

FORMATION Trois disciplines alliées pour penser le changement technologique.

L'Université de Neuchâtel lance son master en innovation

LUC-OLIVIER ERARD

Envisagé depuis plusieurs années, un master en innovation verra le jour à l'UniNE dès la rentrée de septembre. Une démarche qui réunit des enseignants de trois facultés est en passe d'être annoncée officiellement par le rectorat.

L'innovation, c'est plus qu'un art de vivre, un art de survivre pour l'économie de l'Arc jurassien. L'industrie en a fait son cri de ralliement. Nombre de brevets par habitants, montant des exportations, importance des industries de pointe pour l'emploi: différents indicateurs expliquent que l'Arc jurassien soit perçu comme une région très innovante.

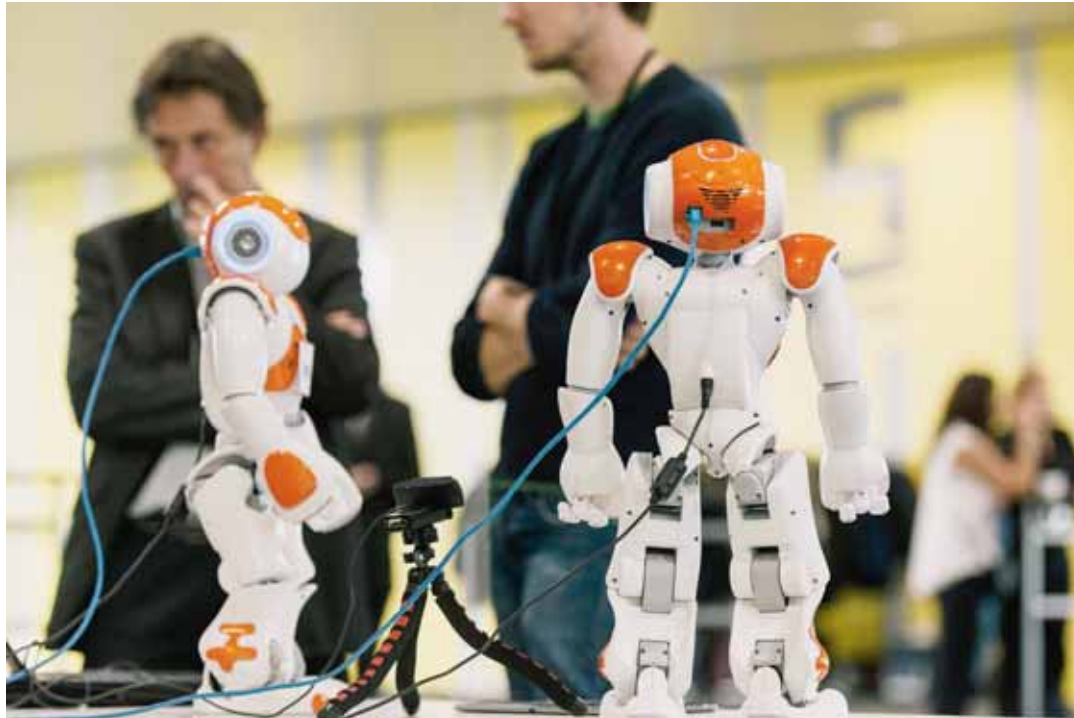
Stratégique pour la région

C'est donc tout sauf un hasard si c'est à l'Université de Neuchâtel que sera lancé, pour la première fois en Suisse, un cursus multidisciplinaire consacré à l'innovation.

Le professeur Daniel Kraus, titulaire de la chaire en droit de l'innovation, est la cheville ouvrière du master. Il explique la structure du diplôme: le master sera ouvert aux détenteurs d'un bachelor en droit, en sciences sociales, ou en sciences économiques.

Chacune de ces trois disciplines donne lieu à une orientation spécifique: «management de la recherche et développement» pour les économistes, «droit de l'innovation» pour les juristes, et «innovation et société» pour les étudiants en sciences sociales. Le master est également accessible aux titulaires d'un bachelor en systèmes naturels.

Une mise à niveau est prévue dans les disciplines étrangères au bachelor acquis, de même qu'un «tronc commun» comprenant des cours de théories de l'innovation, dans une démarche interdisciplinaire. Un pilier fondamental de cette formation: «L'interdisciplinarité est une compétence en soi qui s'acquiert par



Quelles sont les conditions économiques et politiques qui favorisent l'innovation? Quelles sont les conséquences de celle-ci sur le travail, le vivre ensemble, la démocratie? Pour la première fois, une formation universitaire abordera de front les aspects économiques, sociaux et juridiques du changement technique. KEYSTONE

une démarche pédagogique spécifique et pas seulement en suivant des cours de différentes disciplines», explique Hugues Jeannerat, sociologue et géographe économique spécialiste de l'innovation, qui participe à la mise sur pied du master.

Innovation académique

Bien sûr, de nombreuses institutions de recherche et de formation travaillent déjà sur la question. Si le master de l'UniNE innove, c'est en alliant les questions relevant de l'économie et du management de l'innovation aux questions de la sociologie sur les conséquences du changement technique, ainsi qu'aux problèmes juridiques et politiques que posent les nouvelles technologies.

Réunir ces approches différentes ne va pas de soi, comme l'explique Hugues Jeannerat: «La question de l'innovation est traditionnellement traitée sous l'angle de l'entreprise. L'aborder plus généralement en sciences sociales

implique de prendre un certain recul critique pour mieux comprendre le contexte économique, politique et social dans lequel des innovations se développent et les conséquences que celles-ci ont sur notre société actuelle et future.»

Les débouchés possibles pour les titulaires d'un tel titre semblent nombreux. Daniel Kraus cite notamment les scientifiques qui pensent lancer une start-up, les juristes qui se destinent au conseil en entreprise, par exemple en matière de propriété intellectuelle, les professionnels qui voudront participer au développement de nouveaux produits.

Les administrations publiques auront aussi besoin de personnes capables de comprendre les processus de l'innovation, ou qui sachent envisager ses conséquences, afin de mieux planifier l'action publique. Il ne fait pas de doute que les besoins sont bien là, selon Daniel Kraus: «L'impact sur le travail, la vie privée, l'organisation sociale des nouvelles technologies va croissant. La tech-

nologie évolue très vite et le législateur est souvent en retard d'une bataille sur ce plan», explique le juriste.

Quelques incertitudes subsistent à notre connaissance, notamment sur le nombre de crédits et le plan d'étude exact du master, qui dépendront encore de décisions, notamment financières, du rectorat.

Pour autant, Daniel Kraus souligne: «Bien sûr, l'argent ne tombe pas du ciel. Mais nous sommes parvenus à mettre sur pied quelque chose qui, nous en sommes convaincus, répond à un besoin croissant des entreprises et des administrations». Pour l'instant, cette démarche concerne l'enseignement. Mais les promoteurs du master travaillent également sur des projets de recherche interdisciplinaires. Daniel Kraus espère que ce programme permette de développer de nouvelles collaborations, y compris avec les autres institutions de recherche et d'enseignement de la région. ●

INDUSTRIE Une foire industrielle «low cost» s'est tenue à la HE-Arc mardi.

Un micro salon pour pros de la précision

«La quatrième révolution industrielle passera par une révolution culturelle». Philippe Grize en est convaincu, la région peut mener le bal dans la transformation actuelle de l'industrie. Directeur du domaine ingénierie à la Haute Ecole-Arc, il a encouragé les entrepreneurs présents à se montrer ambitieux face à ce défi: «Nous avons une culture manufacturière unique dans la région, qui nous donne 10 ans d'avance dans cette révolution. L'industrie 4.0, ça va être un leitmotiv cette année. Il y a une prise de conscience qu'il se passe quelque chose», s'est-il réjoui.

Simplicité et brièveté

Il s'exprimait dans le cadre de Technopolis2017, une sorte de foire industrielle express, qui réunissait dans les locaux de l'école une soixantaine d'exposants. Organisée par le Groupement suisse de l'industrie mécanique, elle est destinée aux petites entreprises et mise sur la proximité et la simplicité.

Muni d'une table et de quelques chaises, les



Technopolis est destiné à favoriser le réseautage en misant sur la simplicité. LUCAS VUITEL

patrons sont venus avec leurs prospectus et leurs cartes de visite, sans investir ni beaucoup de temps ni beaucoup d'argent. Mais la mayonnaise prend: alors que les bâtiments de l'école sont plongés dans le recueillement qui sied au déroulement actuel des examens, quelques couloirs sont occupés par ces res-

ponsables de PME qui échangent et découvrent les produits des uns et des autres. En marge de cette rencontre, quelques conférences ont permis de répondre aux préoccupations du moment. Elles sont d'ordre organisationnel, beaucoup de patrons se demandant comment «embrasser» cette industrie 4.0, et profiter des promesses de la digitalisation sans perdre des plumes dans des dispositifs et des processus coûteux. Un équilibre que tous n'ont pas encore trouvé.

Le politique a-t-il un rôle à jouer dans cette évolution? «Si de gros efforts ont été faits sur l'accès aux marchés mondiaux et l'amélioration des conditions-cadres, le soutien spécifique à l'industrie fait cruellement défaut de la part des autorités fédérales», estimait Jacques-André Maire, conseiller national neuchâtelois socialiste. Lui aussi invité à s'exprimer, il a enjoint les responsables de PME à «faire plus de lobbying» pour défendre leur survie, souvent mal compris qu'ils sont dans la Berne fédérale. ● LUC-OLIVIER ERARD

VOTATION HOSPITALIÈRE

Les médecins de l'HNE entrent dans l'arène

«Aujourd'hui, HNE doit renvoyer son médecin-chef de gastro-entérologie dans son pays et garde le gastro-entérologue italien qui n'est pas gastro-entérologue.»

Ce message, le Dr Jean-Emmanuel Lalive, membre du comité d'initiative «pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires» l'a publié le 24 janvier dernier sur son mur Facebook.

Le médecin italien dont il conteste les qualifications et qui travaille depuis juillet dernier pour l'Hôpital neuchâtelois a déposé hier une plainte pénale contre son confrère, «avec le plein appui de l'HNE», a précisé hier le directeur médical de l'institution, Bernard Vermeulen. Avant d'en arriver là, le Dr Lalive a eu quelques jours pour se rétracter et présenter ses excuses, mais il n'a pas donné suite.

Cette nouvelle a été donnée lors d'un point presse organisé au débotté par les médecins de l'HNE, pour «rétablir quelques faits». Une vingtaine de blouses blanches étaient présentes. «Tous ceux qui le pouvaient sont venus», a indiqué le directeur médical.

Les médecins dénoncent les méthodes des partisans de l'initiative. Ils visent particulièrement une annonce payante pu-

blée hier dans nos colonnes, qui affirme qu'«actuellement les Neuchâtelois et Neuchâteloises payent de leur santé, et certains de leur vie, la fermeture du bloc opératoire de La Chaux-de-Fonds et l'engorgement de Pourtalès.»

«Aucune mort n'est jamais survenue dans les transports», a affirmé le directeur médical, qui dénonce l'«émotionnalité soulevée pour faire peur à la population.»

Le directeur médical a également dénoncé la référence, dans l'annonce publiée hier, à une revue scientifique à l'appui de l'affirmation selon laquelle «la centralisation des services médicaux n'a jamais été source d'économies.» Le problème? «L'article date de 2002 et fait référence à une étude dans un cas particulier, concluant que dans les deux premières années, l'objectif n'a pas été atteint.» Les trois médecins qui signent l'annonce, juge Bernard Vermeulen, «détournent le sens d'une publication vieille d'une quinzaine d'années. C'est manquer à l'éthique scientifique et abuser du prestige dont jouit tout médecin dans la population!»

Le Dr Lalive, dont nous avons sollicité la réaction, n'avait pas donné suite dans un délai compatible avec nos délais d'édition. ● LÉO BYSAETH



Bernard Vermeulen, directeur médical de l'HNE, regrette l'usage de «l'émotionnalité pour faire peur à la population». ARCHIVES LUCAS VUITEL

Deux comités «choqués»

Les médecins cadres de l'Hôpital neuchâtelois ne sont pas les seuls à trouver que les partisans de l'initiative poussent le bouchon un peu loin. Dans un long communiqué envoyé hier aux médias, les comités de la Société neuchâteloise de médecine (SNM) et de Médecins de famille et de l'enfance Neuchâtel (MFE Neuchâtel) se disent eux aussi «choqués par la tournure que prend le débat». Ils estiment devoir «revenir sur quelques contre-vérités que l'on a pu entendre ces derniers jours.» Ainsi, ils réfutent notamment les propos tenus récemment sur la chaîne de télévision Canal Alpha par Sylvia Morel, présidente du Conseil communal de la ville de La Chaux-de-Fonds. «On aura toujours un HNE cantonal avec simplement deux sites (...) et un Conseil d'Etat qui chapeaute le tout», a-t-elle affirmé. Or, rétorquent les médecins, le texte de l'initiative précise que «chacun des sites est autonome d'un point de vue financier, décisionnel et stratégique». Le rôle de l'Etat se limite à veiller «à ce que chaque établissement dispose de moyens financiers suffisants permettant de maintenir un budget équilibré.» Comment les deux hôpitaux pourront-ils être à la fois «autonomes» et «chapeautés par le Conseil d'Etat?», s'interrogent-ils. ●

RÉFORME HOSPITALIÈRE

Associations d'immigrés pour l'initiative

Le Comites, Comité des Italiens de l'étranger Berne-Neuchâtel, en plein accord avec la Fénci, Fédération neuchâteloise des communautés immigrantes, soutient l'initiative «pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires» soumise aux Neuchâtelois le 12 février. Celle-ci assure à tout le canton et à toutes les couches sociales, un accès équitable et de proximité à un hôpital. Comme la Fénci, le Comites note que le contre-projet menace l'équilibre entre les régions et la cohésion cantonale et appelle à le rejeter avec force. ● RÉD - COMM